



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MOULIN D'ECALLES

Conseil communautaire du 17 avril 2014

BUCHY

L'an deux mille quatorze et le dix sept avril,
A la salle polyvalente de Buchy, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Patrick CHAUVET, assurant la suppléance du Président sortant, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables en la matière.

Secrétaire de séance : Monsieur Georges MOLMY

Etaient présents :

Communes	Délégués Titulaires		Délégués suppléants	
Bierville	Guy PRUVOST	Présent	Jean-Jacques BOUTET	Présent
Blainville Crevon	Jean-Bernard DUPRESSOIR	Présent		
	Perrine SERANO	Présente		
	Vincent DECORDE	Présent		
Bois-Guilbert	Daniel BARBIER	Présent	Eric CHIVOT	Présent
Bois-Heroult	Edouard DE PRADEL DE LAMAZE	Présent	Eliane COEFFIER	Excusée
Boissay	Rémy LEROY-DAVESNE	Présent	Delphine DURAME	Excusée
Bosc Bordel	Jean-Pierre ROUSSEAU	Présent	Fabienne VERHAEGHE	Présente
Bosc Edeline	Denis LEBOUCHER	Présent	Jean-Pierre HOUEL	Excusé
Bosc Roger sur Buchy	Jacques SELLIER	Présent		
	Dominique ALIX	Présent		
Buchy	Patrick CHAUVET	Présent		
	Sandrine BOURGUIGNON	Présente		
	Pascal ROBINET	Présent		
	Michèle VALLOT	Présente		
Cailly	Léon LEVASSEUR	Présent		
	Michel FAUVEL	Présent		



Catenay	Norbert CAJOT	Présent		
	Chantal DONCKELE	Présente		
Ernemont sur Buchy	Jean CARPENTIER	Présent	Dominique HOUEL	Présent
Estouteville Ecalles	Joël SAVARY	Présent	Jacques AMEDEE	Présent
Héronnelles	Jean-Luc POYEN	Présent	Didier BLAINVILLE	Présent
La Rue Saint Pierre	Bruno LEGER	Présent		
	Daniel CHABE	Présent		
Longuerue	Corinne JOUTEL	Présente	Joël FORTIER	Excusé
Morgny la Pommeraye	Pascal SAGOT	Présent		
	Annick LANGLOIS	Présente		
	François CAPET	Présent		
Pierreval	Paul GREVET	Présent	Thierry AUVRAY	Présent
Rebets	Bernard CORBILLON	Présent	Dominique NEHOU	Excusé
Saint Croix sur Buchy	Alain HERICHARD	Présent		
	Patrice NION	Présent		
Saint Aignan sur Ry	Jean-Pierre CARPENTIER	Présent	Jean-Claude DEMARES	Excusé
Saint André sur Cailly	Eric AVENEL	Présent		
	Ansbert LECOQ	Présent		
	Marie-Christine CHANUT	Présente		
Saint Germain des Essourts	Jean-Michel DUVAL	Présent	Dominique LEFAUX	Présent
Saint Germain sous Cailly	François DUPUIS	Présent	Christelle SCHOEGEL	Présente
Vieux Manoir	Pierre PALENNE	Présent		
	Fabrice OTERO	Présent		
Yquebeuf	Georges MOLMY	Présent	Stéphane VATELIER	Excusé

Assistaient :

Céline MARECHAL, Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles,
Hélène LIMARE, Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles,
Julie DUBOIS, Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles



Délibération 2014-04-18- Installation du Conseil communautaire

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Patrick CHAUVET, suppléant du Président sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux et a déclaré installé dans leurs fonctions de conseillers communautaires.

Communes	Délégués Titulaires
Bierville	Guy PRUVOST
Blainville Crevon	Jean-Bernard DUPRESSOIR
	Perrine SERANO
	Vincent DECORDE
Bois-Guilbert	Daniel BARBIER
Bois-Heroult	Edouard DE PRADEL DE LAMAZE
Boissay	Rémy LEROY-DAVESNE
Bosc Bordel	Jean-Pierre ROUSSEAU
Bosc Edeline	Denis LEMOUCHER
Bosc Roger sur Buchy	Jacques SELLIER
	Dominique ALIX
Buchy	Patrick CHAUVET
	Sandrine BOURGUIGNON
	Pascal ROBINET
	Michèle VALLOT
Cailly	Léon LEVASSEUR
	Michel FAUVEL
Catenay	Norbert CAJOT
	Chantal DONCKELE
Ernemont sur Buchy	Jean CARPENTIER
Estouteville Ecalles	Joël SAVARY
Héronnelles	Jean-Luc POYEN



La Rue Saint Pierre	Bruno LEGER
	Daniel CHABE
Longuerue	Corinne JOUTEL
Morgny la Pommeraye	Pascal SAGOT
	Annick LANGLOIS
	François CAPET
Pierreval	Paul GREVET
Rebets	Bernard CORBILLON
Saint Croix sur Buchy	Alain HERICHARD
	Patrice NION
Saint Aignan sur Ry	Jean-Pierre CARPENTIER
Saint André sur Cailly	Eric AVENEL
	Ansbert LECOQ
	Marie-Christine CHANUT
Saint Germain des Essourts	Jean-Michel DUVAL
Saint Germain sous Cailly	François DUPUIS
Vieux Manoir	Pierre PALENNE
	Fabrice OTERO
Yquebeuf	Georges MOLMY

Il rappelle que **seuls les délégués titulaires votent**, les suppléants uniquement en cas d'absence de leur titulaire.

Délibération 2014-04-19 : Election du Président

Monsieur Jean Pierre ROUSSEAU, Doyen d'âge, explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L2122-7 et suivants du code Général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel à candidatures au cours duquel M. Patrick CHAUVET se présente, il est procédé au déroulement du vote.



Election du Président

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	38
Majorité absolue	20

Ont obtenu :

M. CHAUVET : 38 voix

M. Patrick CHAUVET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été installé.

Délibération 2014-04-20 : Fixation du nombre de vice-présidents

Le Président précise que la Communauté de communes bénéficiait jusqu'alors de 5 vice-présidents,

Il salue tout particulièrement l'investissement de ces derniers sur la dernière mandature. Compte tenu de l'évolution du contexte national et des enjeux à venir pour le territoire, il propose au Conseil communautaire de diminuer le nombre de vice-présidents à 4, sachant que le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le conseil communautaire, sans que ce nombre puisse excéder 20% de l'effectif ce celui-ci.

Il indique que le travail des élus doit être axé sur une amélioration de la lisibilité de l'action publique, la recherche de cohérence des politiques, l'efficacité des projets et l'efficience de l'« outil » CCME et enfin la recherche de l'adéquation des moyens avec les projets, l'optimisation des ressources.

Il souhaite que les vice-présidents puissent s'investir dans les domaines transversaux qui pourraient être regroupés sous les commissions suivantes :

1. Affaires générales et finances
2. Aménagement de l'espace
3. Attractivité du territoire
4. Services à la population

Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité des membres présents, de porter à quatre le nombre de vice-présidents de l'EPCI.

Délibération 2014-04-21 : Election des vice-présidents

Il est procédé, à scrutin secret, à l'élection des vice-présidents.

Il est procédé aux appels de candidature pour chaque élection de vice-président.

- **Election 1er vice-président :**

M. Bruno LEGER, se porte candidat à la fonction de premier vice-président



Premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	11
Bulletins nuls	1
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15

Ont obtenu :

M. Léger : 29 voix

M. Bruno LEGER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier vice-président et a été installé.

- **Election 2ème vice-président :**

M. Edouard DE LAMAZE et M. Georges MOLMY se portent candidats.

Premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	2
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Ont obtenu :

M. De Lamaze : 26 voix

M. Molmy : 12 voix

M. Carpentier : 1 voix

M. Edouard De Lamaze, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième vice-président et a été installé.

- **Election 3ème vice-président**

M. Fabrice OTERO et M. Jean Bernard DUPRESSOIR se portent candidats.

Premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	40
Majorité absolue	20



Ont obtenu :
M. Otéro : 25 voix
M. Dupressoir : 15 voix

M Fabrice OTERO, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième vice-président et a été installé

- **Election 4ème vice-Président**

M. Jean Pierre CARPENTIER se porte candidat.

Premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	7
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Ont obtenu :

M. Carpentier : 33 voix
M. Decorde : 1 voix

M Jean Pierre CARPENTIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième vice-président et a été installé

Délibération 2014-04-22 : Fixation du nombre de membres du bureau

Aux termes de l'article L. 5211-10, le bureau est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le Président propose que le bureau soit composé des 4 vice-présidents et de 10 membres titulaires associés, soit 15 membres.

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil communautaire fixe la composition du bureau au Président, à l'ensemble des vice-présidents et à 10 membres titulaires.

Délibération 2014-04-23 : Election du bureau

Le Président rappelle que le scrutin majoritaire à 3 tours reste applicable pour l'élection des membres du bureau des EPCI, selon les dispositions de l'article L2122-7-1 applicables aux communes de moins de 3500 habitants. Les membres du bureau sont ainsi élus, comme le président, au scrutin secret et à la majorité absolue. Le conseil a fixé le nombre de membres à 15 (5 membres de droit et 10 autres délégués)

Les candidats à l'élection du bureau sont :

1. M. Pruvost
2. M. Dupressoir
3. M. Rousseau
4. M. Sellier



5. M. Cajot
6. M. Chabé
7. M. Capet
8. M. Molmy
9. M. Palenne
10. M. Robinet
11. M. Leboucher
12. Mme Chanut
13. Mme Joutel

Premier tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	-
Bulletins nuls	-
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21

Ont obtenu la majorité absolue :

Monsieur Rousseau : 39 voix
Monsieur Dupressoir : 36 voix
Monsieur Chabé : 36 voix
Monsieur Sellier : 35 voix
Monsieur Cajot : 35 voix
Monsieur Molmy : 34 voix
Monsieur Robinet : 33 voix
Monsieur Pruvost : 30 voix
Monsieur Palenne : 28 voix
Monsieur Leboucher : 22 voix
Monsieur Capet : 22 voix

Deuxième tour de scrutin

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	41
Bulletins blancs	2
Bulletins nuls	-
Suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Ont obtenu la majorité absolue :

Monsieur Leboucher : 22



Les 10 candidats sus-cités ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ils sont proclamés membres du bureau et installés.

Délibération 2014-04-24 : Election de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,
Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,
Considérant qu'outre le Président de l'EPCI, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret, sauf décision unanime de la collectivité et qu'il convient de procéder pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide, à l'unanimité, de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à main levée, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

Nombre de votants : 41

Nombre de suffrages : 41

Sièges à pourvoir : 3

Liste 1 : M. Barbier, Mme Langlois, M. Chabé

- Voix : 41
- Proclame élus les membres titulaires sus-cités.

Membres suppléants

Nombre de votants : 41

Nombre de suffrages : 41

Sièges à pourvoir : 3

Liste 1 : M. Léger, M. Sagot, M. Dupressoir

- Voix : 41
- Proclame élus les membres suppléants sus-cités.

Questions diverses

Annnonce du départ et des modalités de remplacement de Mme Patricia LEQUET, agent de la CCME :

- mise en place d'un CDD de 6 mois (conformément aux modalités de détachement d'un fonctionnaire) : Mme Marie Gabrielle ANDRICQ.
- Invitation au pot de départ le 18 avril à partir de 12h à la CCME

Prochaines dates de réunion:

Prochaine réunion du Bureau : Jeudi 24 avril à 18h à la CCME

Conseil communautaire : Mercredi 30 avril 2014, lieu à déterminer



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Le Président

Le Secrétaire

Les délégués communautaires :

Communes	Délégués Titulaires		Délégués suppléants	
Bierville	Guy PRUVOST		Jean-Jacques BOUTET	
Blainville Crevon	Jean-Bernard DUPRESSOIR			
	Perrine SERANO			
	Vincent DECORDE			
Bois-Guilbert	Daniel BARBIER		Eric CHIVOT	
Bois-Heroult	Edouard DE PRADEL DE LAMAZE		Eliane COEFFIER	
Boissay	Rémy LEROY-DAVESNE		Delphine DURAME	
Bosc Bordel	Jean-Pierre ROUSSEAU		Fabienne VERHAEGHE	
Bosc Edeline	Denis LEMBOUCHER		Jean-Pierre HOUEL	
Bosc Roger sur Buchy	Jacques SELLIER			
	Dominique ALIX			
Buchy	Patrick CHAUVET			
	Sandrine BOURGUIGNON			
	Pascal ROBINET			
	Michèle VALLOT			
Cailly	Léon LEVASSEUR			
	Michel FAUVEL			
Catenay	Norbert CAJOT			
	Chantal DONCKELE			
Ernemont sur Buchy	Jean CARPENTIER		Dominique HOUEL	
Estouteville Ecalles	Joël SAVARY		Jacques AMELEE	



Héronnelles	Jean-Luc POYEN		Didier BLAINVILLE	
La Rue Saint Pierre	Bruno LEGER			
	Daniel CHABE			
Longuerue	Corinne JOUTEL		Joël FORTIER	
Morgny la Pommeraye	Pascal SAGOT			
	Annick LANGLOIS			
	François CAPET			
Pierreval	Paul GREVET		Thierry AUVRAY	
Rebets	Bernard CORBILLON		Dominique NEHOU	
Saint Croix sur Buchy	Alain HERICHARD			
	Patrice NION			
Saint Aignan sur Ry	Jean-Pierre CARPENTIER		Jean-Claude DEMARES	
Saint André sur Cailly	Eric AVENEL			
	Ansbert LECOQ			
	Marie-Christine CHANUT			
Saint Germain des Essourts	Jean-Michel DUVAL		Dominique LEFAUX	
Saint Germain sous Cailly	François DUPUIS		Christelle SCHOEGEL	
Vieux Manoir	Pierre PALENNE			
	Fabrice OTERO			
Yquebeuf	Georges MOLMY		Stéphane VATELIER	